

### *Remise de dettes—Loi*

tation des taux d'intérêt et le plafonnement des augmentations de salaire.

L'expérience a montré que les politiques d'ajustement fondées sur les critères du FMI n'ont eu qu'un succès mitigé, alors que leur coût social ont été très élevés.

Je voudrais dire quelques mots sur l'irresponsabilité du gouvernement qui a simplement abdiqué, laissant au FMI et à d'autres institutions financières internationales le soin de s'occuper des problèmes d'endettement. L'ajustement structurel ne doit pas négliger l'aspect humain. Malheureusement, il entraîne des effets désastreux sur les pays du tiers monde.

Le coût des soins de santé dans les pays en développement a dû être réduit de 50 p. 100 à l'échelle mondiale et il a fallu réduire les dépenses au titre de l'enseignement de 25 p. 100. J'ai déjà dit que les transferts nets des pays en développement vers les pays développés s'élèvent maintenant à 30 milliards de dollars par an. Au lieu d'aider les pays du tiers monde, les pays développés sont en train de s'enrichir à leurs dépens. C'est le monde à l'envers. Il faut absolument réviser notre façon de voir les choses et réexaminer les principes de l'ajustement structurel.

• (1050)

La dégradation de l'environnement se poursuit à un rythme accéléré. La population du globe augmente. Lorsque les gens ne savent pas si leurs enfants vont survivre, la population augmente. Lorsqu'ils sont assurés d'une certaine sécurité et qu'ils savent qu'ils peuvent nourrir leurs enfants et que ceux-ci vivront en santé, prospéreront et leur survivront, les taux de croissance démographique diminuent immédiatement. Le tiers monde souffre actuellement d'une terrible disette qui menace l'avenir de l'ensemble du globe, à cause des séquelles de la faim.

Les relations actuelles entre les pays développés et les pays en développement ont engendré de terribles maux, par exemple, des pénuries de vivres, des crises du logement, la pollution des eaux, la détérioration des soins de santé et des services d'enseignement. L'analphabétisme augmente. Pour les pauvres de ces pays, les possibilités s'amenuisent rapidement. Nous avons ajusté les structures, mais nous n'avons eu ni revitalisation, ni croissance. Il faut repenser aux ajustements. Le problème mondial de l'endettement doit être examiné rationnellement et humainement.

Le gouvernement a présenté des projets de loi de remise de dettes, mais ne se soucie pas de trouver une solution originale aux causes premières de la pauvreté et de la mortalité. Les remises de dettes n'empêcheront pas les pays qui en bénéficient de s'endetter à nouveau autant. A mesure que les pauvres du monde deviennent encore plus pauvres, les injustices deviennent de plus en plus flagrantes. Le sentiment de frustration s'aggrave inévitablement. La pauvreté suscite des tensions et de la violence. L'appauvrissement et l'accentuation des inégalités deviennent une question de sécurité. La volonté désespérée d'avoir accès aux ressources naturelles de la planète aura des conséquences irréversibles sur l'environnement. En bout de ligne, nous serons tous perdants.

Ma conclusion, c'est que le projet de loi C-10 n'est qu'une mesure mise de l'avant pour faire bonne impression. Il illustre l'attitude irresponsable du gouvernement devant un grave problème mondial. J'appuie le projet de loi, mais j'exhorte le gouvernement à aborder le problème de l'endettement mondial et à élaborer la politique de la dette qui nous fait sérieusement défaut.

**Mme Lynn Hunter (Saanich—les Îles-du-Golfe):** Monsieur le Président, je suis heureuse de prendre la parole au sujet du projet de loi C-10, bien que, à mon avis, il soit un peu ironique que nous remettions une dette que nous avons déjà reconnue impayable. Il n'y a aucun moyen de la rembourser. Comme on dit, quand le citron est pressé, il n'y a plus rien à en tirer.

Pour commencer, comme je n'ai que peu de temps, je voudrais juste exposer l'orientation que j'entends donner à ma réaction à ce projet de loi.

Tout d'abord, je veux vous dire comment l'Afrique subsaharienne a contracté une telle dette, comment elle s'est retrouvée dans la situation difficile où elle est actuellement et comment nous avons contribué à la mettre dans cette situation. Je veux ensuite parler de la complexité de la question, de la définition d'expressions comme «ajustement structurel», les «IFI», les institutions financières internationales et le FMI. Pour la plupart des Canadiens, ces expressions sont tellement obscures qu'à mon avis, elles doivent être définies. J'estime également qu'il faudrait expliquer notre complicité dans les activités de ces institutions financières.

Je voudrais parler ensuite du rôle du Canada dans la remise de la dette. Il faudrait féliciter le gouvernement et les Canadiens en général de cette remise de dette, mais nous ne devrions pas considérer qu'il s'agit d'un cas isolé. Nous devons l'examiner dans le contexte des récentes compressions en matière d'aide étrangère, d'aide publique au développement. Il est paradoxal de remettre la dette et de ne pas accroître l'aide étrangère.